Congrès international francophone

« Quelles formations aux métiers du social pour quel travail social ?»

**Namur 2007** 

Titre de la présentation : Les conditions favorables à l'apprentissage et au transfert des acquis

dans un contexte de supervision de stage de formation pratique en intervention collective auprès

d'étudiants réunionnais : synthèse d'une expérience québécoise.

Présentateur : Roger Fecteau, organisateur communautaire au Centre de santé et de services

sociaux de la Vieille-Capitale, Québec, Canada.

Salutations d'usage.

Le contenu de cette présentation sera essentiellement inspiré d'une expérience de supervision de

stage en travail social dans une pratique d'intervention collective, pratique que l'on nomme au

Québec : organisation communautaire.

Nous essaierons de dégager de cette expérience, certains éléments que nous souhaitons utiles

pour l'identification des conditions les plus favorables à l'apprentissage et au transfert des

connaissances dans un contexte de supervision de stage d'étudiants qui proviennent d'un autre

horizon, d'un autre pays.

De plus en plus, à l'ère d'une mondialisation qui dépasse le cadre économique et envahit le

champ de la culture et des savoirs, nous observons un attrait accru des étudiants pour les

formations et les stages à l'étranger. Les universités développent des ententes entre elles et

mettent sur pied des programmes de stages internationaux ou interculturels pour faciliter à leurs

étudiants l'accès à ces expériences qui ont à vrai dire toujours existé mais qui aujourd'hui, sont

devenues beaucoup plus répandues.

Roger Fecteau, organisateur communautaire

Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale

Dans la foulée de cet engouement pour les stages à l'étranger, on peut se demander:

• Est-ce que le domaine de l'intervention sociale, très coloré pour ne pas dire

déterminé par l'environnement culturel, politique, économique ou même religieux,

peut permettre des apprentissages transportables d'un milieu à un autre, aussi

différent que le Québec et l'île de La Réunion?

• Et ce, dans le cadre d'un stage professionnel en travail social d'une durée aussi

brève que trois mois?

• Et si oui, que doit-on faire de particulier pour en assurer la réussite? À quoi doit-

on prêter attention?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous situerons d'abord le contexte de cette expérience,

son origine et les partenaires qui y sont associés. Puis, à partir de quelques interrogations, nous

mettrons en évidence les éléments retenus à travers l'exercice de la supervision professionnelle

en travail social dans ce contexte. Enfin, à partir des constats dégagés, nous proposerons quelques

pistes qui devraient nous permettre d'identifier des conditions favorables à l'apprentissage et au

transfert des acquis dans le lieu d'origine des étudiants stagiaires.

1- Contexte de départ

L'année 1999 marque le début d'une collaboration entre l'École de service social de l'Université

Laval à Québec, l'Institut régional du travail social (IRTS) de La Réunion et le Centre local de

services communautaires (CLSC) Haute-Ville/Des Rivières, aujourd'hui Centre de santé et de

services sociaux (CSSS) de la Vieille-Capitale, situé dans la ville de Québec.

Le CSSS de la Vieille-Capitale est un établissement de santé et de services sociaux dit de

première ligne. En ce sens, et selon la loi qui l'a créée, il dispense des services à l'ensemble de

la population du territoire qu'il dessert (environ 300 000 personnes), en collaboration avec les

autres partenaires du réseau de la santé et des services sociaux, (exemple : hôpitaux, centre de

page 2

Roger Fecteau, organisateur communautaire

protection de la jeunesse, institut de réadaptation, etc.), afin d'assurer des services adaptés,

continus et de qualité. Il entretient aussi des relations privilégiées avec les organismes

communautaires (associations) et d'autres acteurs du développement local, particulièrement par

le biais du travail des organisateurs et organisatrices communautaires.

Le CSSS de la Vieille-Capitale détient depuis 1998, un statut de centre affilié universitaire et à ce

titre, il contribue à la formation pratique de stagiaires dans toutes les disciplines pertinentes à sa

mission, c'est-à-dire dans au moins une vingtaine de disciplines professionnelles.

Ce partenariat entre le CSSS de la Vieille-Capitale et l'Université Laval où d'une part, l'expertise

du milieu de pratique du CSSS et d'autre part, l'expertise en enseignement et recherche du milieu

universitaire sont mis à contribution, ce partenariat donc, favorise l'innovation et l'amélioration

des connaissances au niveau des pratiques, de l'enseignement (particulièrement au niveau de la

supervision de stagiaires) et de la recherche.

Tout partenariat se construit sur un agencement, un ajustement des intérêts ou des besoins de

chacun. Ici, nous avons en présence trois partenaires :

• L'Institut régional du travail social de La Réunion qui recherche des places de stage

de formation pratique dans le cadre de ce qu'il appelle l'alternance des formations, c'est-

à-dire, et je cite: « un mode de formation partagée comportant deux espaces en

interaction constante : le milieu professionnel conçu comme un site qualifiant et le centre

de formation ». De plus, ses objectifs, lorsqu'il considère le Québec comme lieu de stage,

sont essentiellement de pouvoir offrir des stages, selon la méthode d'intervention sociale

collective, à ses étudiants en formation, les milieux professionnels de La Réunion offrant

moins de possibilité dans ce modèle de pratique.

• L'École de service social de l'Université Laval qui elle, souhaite faciliter la réponse au

besoin de l'IRTS en le mettant en contact avec ce milieu de pratique qu'est le Centre de

santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, cherche du même coup à élargir ses

possibilités d'échange pour ses propres étudiants.

Roger Fecteau, organisateur communautaire

• Le CSSS de la Vieille-Capitale quant à lui, y voit une façon de répondre aux exigences

liées à son statut de centre affilié universitaire et de permettre à ses professionnels en

organisation communautaire de transmettre ce savoir d'expérience.

Nous sommes donc en présence de trois partenaires qui ont des intérêts différents mais qui se

rejoignent à travers le projet qu'ils négocient et les retombées qu'ils souhaitent, à la fois pour les

étudiants-stagiaires, pour les superviseurs et pour la pratique de l'organisation communautaire,

ici et ailleurs.

Les rôles de chacun sont définis dans une entente de partenariat qui précise les objectifs visés, les

responsabilités de chacun, les processus d'accueil des étudiants et de soutien en cours de stage.

En huit ans, ce partenariat a donné lieu à l'organisation et la réalisation de stages en organisation

communautaire au CSSS de la Vieille-Capitale au profit d'une douzaine d'étudiants de La

Réunion. Cinq organisateurs et organisatrices communautaires se sont partagé-e-s la supervision

de ces stages, dont deux de façon plus régulière. Ces stages se sont déroulés surtout au sein des

programmes Famille-Enfance-Jeunesse et Soutien à domicile du CSSS de la Vieille-Capitale.

2- Les premières interrogations

Tout au long de cette expérience de supervision de stage avec les étudiants de l'île de La

Réunion, des questions sont apparues, des réponses ont pris forme et des ajustements ont été

apportés. Parmi ces questions, quelques-unes méritent notre attention :

• Accueillir des stagiaires étrangers représente-il des défis particuliers?

• Comment évaluer le degré de motivation des étudiants pour un stage en intervention

collective et s'assurer d'un bon pairage superviseur-stagiaire, sans avoir la possibilité de

réaliser une entrevue pré-stage en face à face?

Quelles mesures d'accueil spécifiques envisager pour ce type de stage?

• Doit-on accorder une période de temps pour permettre à ces étudiants de comprendre le

système québécois de santé et de services sociaux?

Roger Fecteau, organisateur communautaire

Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale

• Doit-on prévoir des actions particulières pour favoriser l'intégration de ces étudiants au

milieu de pratique?

• Comment prendre en compte le bagage de connaissance de ces étudiants qui ont un

curriculum certainement différent des étudiants provenant des maisons d'enseignement du

Ouébec?

Quoi considérer dans le choix des projets-terrain pour ces stagiaires?

• Que devrons-nous modifier, comme superviseur, dans nos façons de faire habituelles?

• Doit-on bien connaître le pays d'origine du stagiaire avant d'accepter une supervision?

Comment faciliter le transfert des acquis dans le pays d'origine?

Arrêtons-nous ici pour les questions et jetons plutôt un coup d'oeil sur « notre petite expérience »

en considérant différents moments-clés : la période précédant le stage, l'arrivée en stage, le début

du stage, la constitution de nouveaux repères et l'expérience de la supervision.

3. Les moments clés de l'expérience

• La période pré-stage

Avant même le début du stage, le processus d'assignation de stage prévoit, au Québec, les étapes

suivantes:

- Le superviseur produit une offre de stage (type de stage, problématique concernée,

modalités de supervision,...);

- L'étudiant fait son choix parmi les offres disponibles;

- Un contact est établi entre le superviseur et le futur stagiaire (entrevue pré-stage)

pour permettre une transmission d'informations claires sur les conditions du stage,

les besoins d'apprentissage et les exigences attendues, les motivations des deux

parties à s'impliquer dans ce stage pour arriver ainsi à un consensus sur les suites

à donner à ce projet;

- Le superviseur confirme ou non que le stage pourra se réaliser.

Roger Fecteau, organisateur communautaire

L'expérience que nous avons vécue, avec les stagiaires de l'Ile de la Réunion, nous a rapidement

conduit à compenser, par d'autres moyens, l'impossibilité de tenir des entrevues pré-stages

directement en présence des postulants. Nous avons alors développé un questionnaire pré-stage

que l'étudiant complète après avoir pris connaissance de nos offres de stages et avoir fait son

choix parmi ces offres. Ce moyen nous permet de nous assurer, autant que faire se peut, du degré

de motivation de l'étudiant et de la pertinence de son choix. Il nous a même permis de

questionner parfois le choix d'un étudiant par rapport à une offre de stage et d'offrir une autre

opportunité de stage plus en concordance avec ses attentes. De plus, des informations sur le

contrat d'apprentissage comme outil privilégié devant servir à structurer le stage (objectifs,

moyens, échéancier et indicateurs de réussite ) accompagnent le questionnaire mentionné.

L'étudiant est aussi invité à consulter le site internet du CSSS de la Vieille-Capitale et à

communiquer avec nous par courriel pour toute information supplémentaire. Cependant, ces

moyens, bien que fort utiles, pourraient être complétés par l'utilisation des nouvelles technologies

de communication (exemple : visio-conférence, échange sur le web, ...).

• L'arrivée et l'accueil en milieu de stage

L'arrivée des stagiaires de La Réunion au Québec exige plusieurs adaptations de la part des

étudiants. Le calendrier des stages de l'IRTS prévoit ces stages durant les mois de mars, avril et

mai. C'est donc dire que les étudiants auront, dès leur arrivée, à s'adapter à un climat

extrêmement différent, l'hiver chez nous tardant à laisser sa place au printemps. Et le manque de

soleil n'est pas sans effet sur le moral et l'énergie de nos stagiaires, nous avons pu en être

souvent témoin, surtout durant les premières semaines.

Une deuxième difficulté rencontrée par les étudiants à leur arrivée est la différence dans les

habitudes alimentaires de leur nouveau milieu et la difficulté de retrouver les aliments de base de

La Réunion. Donner des informations aux stagiaires dès leur arrivée sur l'existence et la

localisation des épiceries spécialisées pourrait les aider à retrouver quelques repères de ce côté.

Roger Fecteau, organisateur communautaire

Parmi les autres adaptations, il y a celle des particularités de la langue. Le langage étant essentiel

dans l'intervention, la compréhension des particularités du français du Québec par rapport à celui

de La Réunion ou de la France demande un temps d'acclimatation. L'humour peut être très utile

pour sécuriser et mettre à l'aise les étudiants à cette phase (exemple des comparaisons entre mots

ou expressions du français québécois et créole réunionnais). D'autres particularités reliées

spécifiquement à la culture : code vestimentaire, mœurs et coutumes, etc. demandent aussi une

adaptation.

Enfin, la reconnaissance des lieux (exemple : géographie des quartiers), le fonctionnement des

transports et la question du logement parfois (exemple de recherche de logement pour 3 mois en

plein hiver) exigent aussi un temps d'apprentissage que n'ont pas à investir autant les étudiants

québécois. De là l'importance de s'assurer que les responsabilités des partenaires concernant les

conditions matérielles du stage soient bien réparties afin de favoriser un démarrage plus rapide et

faciliter une meilleure intégration de l'étudiant.

• Le début du stage

Un temps doit être accordé pour permettre à l'étudiant de bien saisir la mission et la structure

dans laquelle il évoluera durant son stage, les comparaisons avec le système de santé et de

services sociaux de son pays n'ayant pas toujours d'équivalence avec la réalité qu'il va

appréhender. Un effort particulier doit aussi être fait dans le milieu de stage pour que l'étudiant

puisse rapidement connaître et reconnaître d'autres personnes (autres stagiaires, collègues, ...)

cela brise l'isolement auquel peut être confronté l'étudiant.

Le superviseur doit prendre en compte que l'étudiant étranger n'a pas nécessairement vécu

antérieurement le même type de supervision professionnelle. Certains points doivent être

vérifiés:

- Il doit s'enquérir auprès de l'étudiant de ses expériences antérieures de

supervision, de ce qu'il en a retenu et de ses attentes actuelles;

Roger Fecteau, organisateur communautaire

Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale

- Il doit bien situer le stagiaire par rapport à son mode habituel de supervision et

être clair sur ses attentes;

Il doit aussi apporter une attention spéciale aux besoins de connaissances

nécessaire à l'actualisation et à l'évaluation de son stage.

Par exemple, la préparation du contenu du «Contrat d'apprentissage », va demander un soutien

particulier auprès des étudiants qui n'ont pas reçu de formation préalable pour le compléter

adéquatement. Cet outil sert à préciser des objectifs spécifiques en fonction du programme, de la

clientèle, de la population et de la prestation de service de l'établissement où se déroule le stage.

Il permet aussi de structurer le contenu d'un stage en intervention sociale collective selon cinq

zones d'apprentissage soit :

- la connaissance du milieu d'intervention;

- l'identification des besoins, des problèmes et des enjeux;

- la planification de l'action;

- l'exécution de l'action,

- l'évaluation de l'action

et ce, en tenant compte des trois catégories de connaissance que sont : le savoir, le savoir-faire et

le savoir-être. Il sert enfin comme base de référence pour l'évaluation finale du stage.

• La constitution de nouveaux repères

Les expériences de supervision que nous avons menées ont démontré l'importance de plonger

rapidement le stagiaire dans l'action concrète (exemple : participation à des réunions d'équipes-

projets, rédaction de compte-rendus de comités, préparation d'outils d'animation, observation

participante, etc.). Tout comme l'on reconnaît la nécessité, pour faire l'apprentissage d'une

langue nouvelle, de s'immerger dans un univers peu connu, cette immersion dans l'action

concrète oblige à chercher ses repères dans ce nouvel univers, sans constamment faire référence à

Roger Fecteau, organisateur communautaire

l'univers connu : celui du pays d'origine, ses institutions, ses valeurs, ses modes d'intervention,

etc.

Les repères physiques d'abord (géographie du lieu physique, de la localisation des espaces :

internes (l'établissement) et externes (le quartier)), puis les repères sociaux (gestionnaires,

collègues, partenaires), vont apporter les ingrédients essentiels à la sécurité du stagiaire. Sur ce

dernier point, nous avons pu maintes fois remarquer que l'attitude et l'accueil de nos collègues

vis-à-vis les stagiaires en provenance de La Réunion, étaient à la fois chaleureux et teintés de

curiosité. Et il en a été de même avec les partenaires associés aux projets d'intervention sociale

collective avec lesquels les stagiaires ont eu à travailler. Si cette image un peu exotique que

transporte malgré lui le stagiaire lui est sur ce point favorable, on doit cependant, comme

superviseur, porter attention à ce qu'elle n'intervienne indûment dans le processus

d'apprentissage.

Cette déstabilisation passagère chez le stagiaire durant la constitution de ses nouveaux repères,

lorsque bien encadrée, va faciliter son engagement dans son projet d'apprentissage. On passe

alors du « Comment comprendre ce nouvel univers dans lequel je vais évoluer durant mon stage

à partir de mes références »? à « Comment comprendre ce nouvel univers à partir des référents

qui me seront révélés à travers mes expériences de stage »?

• L'expérience de la supervision

Les stagiaires en provenance de La Réunion découvrent habituellement un mode de relation

superviseur-supervisé différent, plutôt basé sur la responsabilité, la confiance et la coopération

plutôt que sur la relation d'autorité. Ce modèle de supervision met l'accent sur

l'accompagnement du supervisé dans son processus d'apprentissage et de développement de son

autonomie professionnelle. Ceci nécessite cependant chez le superviseur une habileté à mesurer

régulièrement la responsabilité assumée par le stagiaire quant aux activités d'apprentissage

proposées. Certains stagiaires demanderont plus d'encadrement que d'autres, particulièrement

dans les premières semaines du stage.

Roger Fecteau, organisateur communautaire

Durant les périodes de supervision professionnelle, les stagiaires auront tendance à faire des

comparaisons entre ici et là-bas. Le superviseur peut se laisser facilement entraîner dans des

digressions parfois longues et sans rapport avec l'objet en discussion. Bien qu'elles contribuent à

l'intégration des connaissances et des expériences pratiques, les références au monde connu se

doivent d'être encadrées et le retour à l'ici et maintenant régulièrement rappelé. Les différences

culturelles ou organisationnelle concernant l'expérience du stage de formation pratique

proprement dites demeurent pertinentes, les recettes culinaires pouvant être partagées à d'autres

moments.

Le superviseur doit, pour faciliter l'intégration des connaissances théoriques dans la pratique

professionnelle et susciter une réflexion permanente sur l'expérience pratique du stage:

- s'assurer des acquis des stagiaires étrangers, de leur compréhension des concepts qui

seront utilisés durant leur stage;

- fournir des éléments de connaissances non appris dans le pays d'origine ou encore

associés à des réalités par trop différentes (par exemple : les concepts d'empowerment, de

communauté,...).

Nous avons constaté également l'importance de l'utilisation de la rétroaction (feedback) durant

les séances de supervision. Elle s'avère d'autant plus pertinente que l'étudiant étranger n'a pas ou

peu de possibilité de partager sur son expérience de stage en raison de l'éloignement de sa

famille, de ses amis,.... Le fait que l'Institut régional du Travail social (IRTS) de La Réunion

donne la possibilité à deux étudiants à la fois de formuler une demande de stage au CSSS de la

Vieille-Capitale donne au moins une occasion d'échange entre eux durant le stage.

Nous avons à l'occasion proposé aux stagiaires réunionnaises une formule de co-supervision en

complément de la supervision individuelle habituelle. L'expérience fut très enrichissante tout

autant pour les superviseurs qui purent confronter leur modèle de supervision que pour les

stagiaires qui eurent l'occasion d'élargir encore plus leur horizon d'expériences et avoir accès à

des modèles différents de professionnels et de superviseurs.

Roger Fecteau, organisateur communautaire

Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale

4. Le transfert des acquis

Dès le départ de cette expérience avec l'IRTS, nous étions préoccupés par la transposition des

acquis dans le milieu d'origine des stagiaires. On retrouve quasi systématiquement un objectif

concernant cette préoccupation dans les contrats d'apprentissage des étudiants. Comme par

exemple:

« Repérer les éléments de l'organisation communautaire applicables à La Réunion »;

« Rendre compte des types d'intervention qui seraient transposables avec la réalité

locale à La Réunion.

Au fur et à mesure des rencontres de supervision, nous avons amené les stagiaires à se poser

régulièrement la question du transfert des savoirs d'expérience à leur retour sur l'île. Comme

cette pratique professionnelle d'organisation communautaire ne fait pas partie officiellement des

modes d'intervention des institutions publiques de La Réunion, les étudiantes nous ont souvent

fait mention des difficultés qu'elles rencontreraient au moment de leur intégration au marché du

travail pour faire valoir ce mode d'intervention. Elles ont pu cependant identifier certaines

habiletés acquises durant leur stage au Québec et utilisables dans le milieu connu, par exemple :

- la préoccupation de bien cerner les besoins;

- la capacité d'analyser les enjeux autour des problématiques sociales;

- les habiletés nécessaires à l'animation de groupes de tâches (ordres du jour, techniques

d'animation, compte-rendus de réunion, etc.);

- l'accent mis sur l'évaluation des actions et la connaissance d'outils pratiques pour le faire;

Au-delà des difficultés exprimées par les stagiaires concernant le transfert des acquis du stage à

leur retour, que l'on pourrait peut-être associer à une nouvelle recherche de repères mais cette

fois-ci dans le pays connu, nous croyons essentiel de remettre d'abord à l'étudiant cette

page 11

Roger Fecteau, organisateur communautaire

responsabilité d'actualiser ses acquis. Il serait trop facile de dire qu'on a beaucoup appris mais

qu'au retour chez soi, les organisations ne favoriseront pas ce type de pratique professionnelle

qu'est l'intervention sociale collective. Nous croyons qu'il faut distinguer ici le mode de pratique

professionnelle qu'est l'organisation communautaire, des habiletés acquises durant le stage.

Celles-ci pourront trouver plus facilement et plus simplement un terrain fertile quels que soient

les différents contextes et les modes d'intervention auxquels ces futurs travailleurs se

retrouveront.

Peut-être pourront-ils initier des modes de pratique se rapprochant de l'organisation

communautaire au cours de leur carrière, influencer les organisations du travail pour faire plus de

place à l'intervention sociale collective. À ce moment-là, les retombées seront encore plus

intéressantes.

5. Synthèse des conditions de réussite

Nous avons vu, à partir de notre expérience, qu'un grand nombre d'éléments sont à considérer

lorsqu'on reçoit en stage des étudiants qui proviennent d'un autre pays. On pourrait tenter de

classer ces éléments en trois catégories :

• les conditions d'adaptation reliées au nouveau milieu, à la nouvelle culture;

• Les conditions reliées à l'univers du stage lui-même;

• les conditions assurant le meilleur transfert des acquis.

Les conditions d'adaptation reliées au nouveau milieu, à la nouvelle culture

Cette première catégorie comprend la nécessité de prendre en compte, chez l'étudiant stagiaire,

des changements associés à la coupure d'avec son univers de référence et en même temps à son

introduction dans un univers où les repères font défaut, du moins dans la période initiale du stage.

Ici, nous devons, selon nous, être attentif aux difficultés d'adaptation possible, normaliser, i.e.

faire référence aux expériences d'adaptation des étudiants précédents, donner des informations

page 12

Roger Fecteau, organisateur communautaire

utiles (ex : sur les moyens de transport, sur l'accès à une alimentation plus près de ses habitudes

etc.) et reconnaître que l'étudiant devra prendre un temps pour se donner de nouveaux repères.

Les conditions reliées à l'univers du stage lui-même

Le superviseur doit souvent innover afin que la communication avec le stagiaire soit établie

même avant l'acceptation du stage au Québec. L'établissement et les universités doivent favoriser

cette communication : échanges par internet au sujet du projet de stage, entrevues téléphoniques,

etc. Mentionnons aussi l'importance des informations à transmettre à l'étudiant sur la structure

d'accueil dans laquelle il fera son stage, la connaissance de ses expériences de supervision

antérieures et des contenus théoriques sur l'intervention sociale collective qu'il a intégrés de

façon à pouvoir combler au besoin les éléments de connaissances manquants. L'intégration

rapide dans l'univers concret et pratique du stage, l'attention apportée à l'ici et maintenant en

supervision et l'importance de la rétroaction (feedback) régulière concernant les apprentissages

de l'étudiant font partie des conditions de réussite.

Les conditions assurant le meilleur transfert des acquis

Nous insistons sur la nécessité d'inscrire cette préoccupation du transfert des acquis dès le début

du stage, l'étudiant devant en faire l'un de ses objectifs. Le superviseur devrait régulièrement y

revenir lors des sessions de supervision professionnelle et non seulement à la terminaison du

stage. Enfin, il sera utile d'amener l'étudiant à distinguer les habiletés acquises durant le stage, du

mode global d'intervention (organisation communautaire) dont il a fait l'expérience. Ceci afin

d'augmenter ses capacités de transferts des unes ou de l'autre dans son futur milieu de travail.

6. Conclusion

L'expérience de supervision en travail social de stagiaires en provenance d'un autre pays

implique un certain nombre d'adaptations de la part des professionnels chargés de l'assurer. Si

essentiellement, le processus d'acquisition des connaissances dans un contexte de supervision de

stage de formation pratique est probablement le même pour tout étudiant, quelle que soit son

Roger Fecteau, organisateur communautaire

origine, les conditions favorisant sa réussite et celles assurant un meilleur transfert des acquis

nous semblent devoir faire l'objet de considérations particulières lorsqu'il s'agit d'un étudiant

étranger.

Nous sommes pleinement conscients des limites de notre expérience, celle-ci se basant sur un

nombre limité de stages, tous en provenance d'un même lieu : l'île de La Réunion. Et, selon un

même mode de pratique : l'organisation communautaire ou l'intervention sociale collective.

Toute généralisation serait évidemment prématurée.

Nous souhaitons cependant que ce regard d'ensemble puisse être utile à tous ceux et à toutes

celles qui auront bientôt à recevoir des stagiaires en travail social venant d'ailleurs, ce qui semble

devoir être plus fréquent. Nous souhaitons aussi avoir suscité un intérêt pour ces échanges entre

savoirs d'horizons différents : nous ne pouvons que témoigner de la richesse de ces échanges et

des regards nouveaux qu'ils nous permettent de jeter sur nos pratiques professionnelles

page 14

réciproques.

Merci.

ROGER FECTEAU, organisateur communautaire

CSSS de la Vieille-Capitale, Centre affilié universitaire-mission CLSC

850, rue de Beaujeu

Québec, Canada

G1J 2R6

Tél: (418) 529-6571 poste 2288

Courriel: roger.fecteau@ssss.gouv.qc.ca

Roger Fecteau, organisateur communautaire Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale

## 24 juin 2007